

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25084243

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Greffe

24 JUIN 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : 874 422 435

Nom

(en entier) : **TotalEnergies Petrochemicals Development Feluy**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Zoning Industriel, Zone C, 7181 Feluy**

Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2025

3.4. Election définitive d'administrateur

Le Conseil du 30 septembre 2024 a, à l'unanimité acté la démission de Madame Nathalie Brunelle épouse Soulas de son mandat d'administratrice, avec effet au 1er octobre 2024 et a coopté Monsieur Benoît Decouvelaere, domicilié 80bis rue des Côtes à F-78600 Maisons-Laffitte, en tant qu'administrateur avec effet au 1er octobre 2024 pour terminer le mandat de Madame Nathalie Brunelle épouse Soulas son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026 relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2025. Conformément à la loi, l'assemblée générale décide de procéder à son élection définitive. Son mandat reste exercé à titre gratuit.

3.5. Renouvellement du mandat et émoluments du commissaire

Le mandat de commissaire de la société SRL Pricewaterhouse Coopers Réviseurs d'Entreprises, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Patrick Mortroux, prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de cette année. Nous proposons à l'assemblée de le réélire pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2028 relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2027 [...].

[...]

3.8. Mandat relatif aux formalités de publication légale

L'assemblée générale donne mandat à Madame Nathalie Van Frachen pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

N. Van Frachen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).